



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Déchets plastiques et pollution des océans

Question orale n° 651

Texte de la question

M. Laurent Furst alerte M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur la question des déchets plastiques et de la pollution des océans. Les océans sont à l'origine de la vie sur terre, ils constituent une pompe à carbone et sont producteur d'oxygène. Les océans nourrissent un monde qui compte 7 milliards de personnes et en comptera 9 rapidement. Pourtant, les océans souffrent et se dégradent rapidement, notamment à cause des pollutions liées au plastique. Selon différentes publications les chiffres varient mais l'on produit 55 kilos de plastiques par habitant de la planète chaque année. Par ailleurs, seulement 20 % du plastique est recyclé et 90 % du plastique non recyclé ou valorisé énergétiquement termine dans la mer, principalement par la voie des fleuves. De plus, la production de plastique pourrait augmenter de 40 % d'ici 2030, un sac plastique mettra 450 ans à se désagréger dans la nature et une bouteille d'eau ou de soda en mettra 1 000. D'ici 50 ans, si rien ne change, la masse de plastique à la mer sera supérieure à la masse de poissons. Le septième continent, le vortex de plastique découvert dans le Pacifique-Nord il y a 22 ans, et d'autres amas qui se forment à la convergence des courants marins vont croître. Toutefois, quatre choses essentielles sont connues : le plastique entre dans la chaîne alimentaire ce qui ne sera pas sans conséquence pour l'homme qui aura de plus en plus besoin des ressources halieutiques de la planète ; de nombreuses espèces emblématiques de la biodiversité marine risquent d'être affectées par l'ingestion de plastique : tortues, cétacés, sans oublier les effets mortifères sur les oiseaux de mer ; ce plastique en mer est difficilement récupérable et les actions entreprises auront plus une dimension de communication qu'un réel effet. Mais surtout, il faut arrêter cette folie qui met la nature, et à terme, l'homme, en danger. La France n'est pas exemplaire mais des objectifs ont été fixés. En tant que deuxième potentiel maritime mondial avec une surface équivalente à celle de la Chine et de la Mongolie réunies, il convient de les atteindre rapidement. Mais ce que la France fait en France ne suffira pas. Aussi, il l'interroge sur ce que la France fait au niveau international pour préserver les océans de cette pollution. Ne faudrait-il pas provoquer une conférence de type COP et proposer l'adoption d'un nouveau traité international sur la pollution des océans ? L'Europe existe-t-elle sur un sujet comme celui-ci ? Très concrètement, il lui demande s'il est possible d'aider les pays pauvres très impactés par la prolifération du plastique, à récupérer celui-ci afin de le recycler.

Texte de la réponse

DÉCHETS PLASTIQUES ET POLLUTION DES OCÉANS

M. le président. La parole est à M. Laurent Furst, pour exposer sa question, n° 651, relative aux déchets plastiques et à la pollution des océans.

M. Laurent Furst. Le changement climatique et le recul de la biodiversité sont des questions majeures pour l'avenir de l'humanité. Un autre sujet me semble plus qu'essentiel : la pollution des océans.

Les océans sont à l'origine de la vie sur terre, ils constituent une pompe à carbone et produisent de l'oxygène. Les océans nourrissent notre monde, qui compte 7 milliards de personnes et en comptera bientôt 9 milliards.

Pourtant, les océans souffrent et se dégradent, notamment à cause des pollutions liées au plastique.

Selon les publications, les chiffres varient, mais nous savons que l'on produit annuellement 55 kilos de plastiques par être humain, que seulement 20 % du plastique est recyclé et que 90 % du plastique non recyclé ou valorisé énergétiquement termine à la mer, principalement par la voie des fleuves. Nous savons aussi que la production de plastique pourrait augmenter de 40 % d'ici à 2030, qu'un sac plastique mettra 450 ans à se désagréger et une bouteille d'eau ou de soda 1 000 ans, et que, d'ici à 50 ans, si rien ne change, la masse de plastique à la mer sera supérieure à celle de poissons. Nous savons en outre que le septième continent, le vortex de plastique, découvert dans le Pacifique nord voilà vingt-deux ans, est désormais suivi d'autres amas qui se forment à la convergence des courants marins. Nous savons quatre autres choses essentielles : le plastique entre dans la chaîne alimentaire, ce qui ne sera pas sans conséquence pour l'homme, qui aura par ailleurs de plus en plus besoin des ressources halieutiques de la planète ; de nombreuses espèces emblématiques de la biodiversité marine, comme les tortues ou les cétacés, sont affectées par l'ingestion de plastique, sans oublier les effets mortifères sur les oiseaux de mer ; le plastique en mer est difficilement récupérable, et les actions engagées en la matière auront plus une dimension de communication – utile au demeurant – qu'un réel effet ; surtout, il faut arrêter cette folie qui met la nature et, à terme, l'homme en danger.

Madame la secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, ma question ne porte pas vraiment sur ce que la France fait en France, car nous ne sommes pas excellents, pas très bons. Mais des objectifs ont été fixés, qu'il faut atteindre rapidement. Cela nous permettra de parler à hauteur de ce que nous sommes, c'est-à-dire le deuxième potentiel maritime mondial, la surface maritime mondiale française étant équivalente à celle de la Chine et de la Mongolie réunies.

Voici donc mes questions. Quelle est l'action de la France au niveau international pour changer la donne et faire évoluer la situation ? Ne faudrait-il pas provoquer une conférence de type des COP sur le climat et proposer l'adoption d'un nouveau traité international sur la pollution des océans ? L'Europe existe-t-elle sur un tel sujet ? Très concrètement, est-il possible d'aider les pays pauvres durement frappés par la prolifération du plastique à récupérer celui-ci afin de le recycler ?

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

Mme Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire. Avant toute chose, monsieur Furst, je vous remercie infiniment pour votre question, qui revêt une importance fondamentale. Malheureusement, peu à peu, nos océans mutent ; ils ne sont déjà plus ce qu'ils étaient, et le phénomène risque de s'accélérer.

Vous parliez, à raison, des déchets, notamment des déchets plastiques que l'on trouve bien trop souvent dans l'océan. La Fondation Ellen MacArthur affirme même que, d'ici à 2050, il pourrait y avoir autant de déchets plastiques que de poissons dans nos océans. C'est criminel, vis-à-vis de l'humanité comme à l'égard de la biodiversité et des êtres vivants qui les peuplent.

L'objectif de la France se situe à plusieurs niveaux.

Il convient de souligner un premier aspect essentiel : une fois que les déchets plastiques sont dans la mer, il est trop tard ! C'est donc sur terre qu'il nous faut changer le système économique, changer nos façons de produire et de consommer, afin d'éviter la surconsommation d'objets plastiques qui envahissent notre quotidien, auxquels nous sommes trop habitués et qui, pour nombre d'entre eux, finissent dans les océans. La France mène donc chez elle, au niveau national, une politique ambitieuse de lutte contre les déchets plastiques au moyen, par exemple, d'un pacte national sur les emballages plastiques, de la transformation de l'économie avec le développement de l'économie circulaire ou encore de toute une série de mesures sur lesquelles j'espère avoir le temps de revenir dans ma réponse.

Mais je tiens à vous parler de l'objectif de la France à l'échelle internationale puisque, vous avez raison, une grande part de la pollution plastique émane de pays situés essentiellement en Asie. À cet égard aussi, la France est extrêmement active.

D'abord, en la matière, la question de la haute mer est essentielle. Nous devons donner un statut à cette haute mer. L'humanité doit se donner les moyens de la protéger. Des négociations sont en cours et la France est très mobilisée sur cette question.

Par ailleurs, la présidence française du G7 vient de commencer, et notre pays a fait de la lutte contre la pollution plastique dans les océans et la préservation de la biodiversité marine une des priorités de sa présidence. Nous voulons fixer des objectifs très concrets. C'est pourquoi nous avons changé de méthode : au lieu d'avoir un communiqué signé par un ensemble de pays, nous voulons de l'action ; nous voulons créer une coalition d'au moins 25 % d'États acteurs se mobilisant en faveur de la lutte contre la pollution plastique dans les océans.

De même, au niveau européen, nous rassemblons des pays – nous l'annoncerons dans les prochains mois – pour qu'ils s'engagent aussi dans une démarche de pacte contre le plastique pour changer les pratiques à terre.

Enfin, la France est extrêmement mobilisée aux côtés de la Chine qui va accueillir la COP15 de la biodiversité, qui sera aussi importante que la COP21 le fut pour le climat.

M. le président. La parole est à M. Laurent Furst, pour un mot, parce que le temps est écoulé.

M. Laurent Furst. Il me paraît essentiel de rappeler les faits suivants : l'Europe ne représente que 18 % du plastique produit dans le monde ; les pays du tiers-monde n'ont pas vraiment le choix parce qu'il n'y existe pas de circuit froid pour l'alimentation et que le plastique alimentaire y est donc très important ; or c'est avant tout celui-ci que l'on retrouve dans les océans ; par conséquent, la collecte est importante.

Mais permettez-moi d'ajouter pour conclure, madame la secrétaire d'État, que bien que n'appartenant pas à la même famille politique, sur des sujets aussi essentiels, nous tenons le même discours. C'est beau !

M. le président. Merci pour cette belle conclusion.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Furst](#)

Circonscription : Bas-Rhin (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 651

Rubrique : Pollution

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mars 2019](#)

Réponse publiée le : 27 mars 2019, page 3067

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 mars 2019](#)